

24.06.2014 - 08:10 Uhr

Forte rotation dans les parlements cantonaux

Bern (ots) -

Le taux de fluctuation au sein des parlements cantonaux suisses est considérable. Cette constatation ressort d'une étude de l'Université de Berne soutenue par le Fonds national suisse. C'est en Suisse romande que les parlements se renouvellent le plus rapidement et en Suisse orientale que les élus restent en poste le plus longtemps.

La rotation du personnel au sein des gouvernements et des parlements est une composante importante de la démocratie. Ces fluctuations présentent un avantage certain : qui dit nouveaux visages, dit nouvelles idées politiques. " Il ne faudrait toutefois pas que le taux de rotation soit trop élevé, sous peine de perte de savoir-faire et d'efficacité ", observe Antoinette Feh Widmer de l'Institut de sciences politiques de l'Université de Berne. Selon des études antérieures, le taux de fluctuation idéal au sein des parlements se situe autour de 20 et 30 % par législature.

" Or, la composition des parlements cantonaux suisses change beaucoup plus fréquemment ", constate la chercheuse dans sa thèse de doctorat. En moyenne, le taux de fluctuation des parlementaires par législature entre 1990 et 2012 n'atteint pas moins de 50 %. A cet égard, il existe d'importantes disparités géographiques entre l'est et l'ouest de la Suisse. Avec 69 %, le canton de Genève signe le plus important taux de rotation devant le Jura (63 %), Fribourg (61 %) et Vaud (59 %). Ce sont les cantons d'Appenzell Rhodes-Intérieures (29 %), des Grisons (35 %) et de Thurgovie (39 %) qui affichent le plus faible taux de fluctuation ; à noter qu'il est possible que les résultats des cantons d'Appenzell Rhodes-Intérieures et des Grisons soient imputables à leur système majoritaire.

L'importance des aspects politico-culturels

Antoinette Feh Widmer pense que ces différences sont probablement également dues à des aspects politico-culturels. En Suisse romande, un poste de parlementaire cantonal est auréolé de plus de prestige qu'en Suisse alémanique. La concurrence y serait de ce fait plus forte, ce qui pourrait expliquer les importants taux de fluctuation. " Globalement, on peut néanmoins observer une importante rotation dans tous les cantons ", constate la chercheuse. Aucune étude ne s'est encore penchée sur la question de savoir si cela avait un impact négatif sur le fonctionnement des parlements.

D'après la recherche d'Antoinette Feh Widmer, la raison la plus fréquemment invoquée pour expliquer un changement est le départ d'un politicien ou d'une politicienne au terme de son mandat ou pendant son mandat. La part de parlementaires destitués de leur fonction est très faible, avec néanmoins de grandes différences entre les cantons. Dans le canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures, seuls 3 % des parlementaires ont été destitués de leur fonction contre 31 % à Schaffhouse. " Ce taux élevé peut s'expliquer par l'obligation de voter et de participer aux élections instaurée dans ce canton ", explique Antoinette Feh Widmer.

Le temps est plus important que l'argent

La chercheuse s'est également penchée sur les raisons qui poussaient les parlementaires à démissionner. Pour cela, elle a interrogé 400 politiciens des six cantons suivants : Berne, Genève, Zurich, Argovie, St-Gall et Uri. Il s'est avéré qu'il n'y a pas d'explication uniforme à ces retraits. Les raisons invoquées sont la plupart du temps individuelles et variées. " L'âge joue souvent un rôle ", précise Antoinette Feh Widmer. Une autre raison fournie fréquemment est le fait d'avoir une activité professionnelle trop prenante. Les questions financières ont un impact mineur. En effet, la rémunération du travail parlementaire ne semble pas influencer ce type de décisions. Les politiciens ont plus tendance à mettre en avant la question du temps pour expliquer leur démission de leur fonction parlementaire.

Pour Antoinette Feh Widmer il est évident que si les cantons souhaitent maintenir des parlements basés sur un système de milice, il faut qu'ils veillent à ce que le travail parlementaire ne soit pas trop chronophage. Sinon, le risque est que l'on s'oriente vers une professionnalisation accrue d'une part et, d'autre part, que certains groupes de personnes renoncent à s'engager dans une fonction parlementaire pour des raisons de temps, malgré leur intérêt pour la tâche.

Les résultats de l'étude et le texte de ce communiqué de presse sont disponibles sur le site Internet du Fonds national suisse : <http://www.snf.ch/fr/pointrecherche/newsroom/Pages/news-140624-communiqué-de-presse-forte-rotation-dans-parlements-cantonaux.aspx>

Contact:

Antoinette Feh Widmer
Université de Berne
Institut de sciences politiques
Fabrikstrasse 8
3012 Berne
Tél. : +41 31 631 83 33
E-mail : antoinette.feh@ipw.unibe.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002863/100757988> abgerufen werden.